



Parrainez un ami

et gagnez un chèque cadeau de 500€

Vous avez fait confiance à Maisons Doméo pour votre projet, nous vous en remercions.

Un de vos proches souhaite aussi construire ? Pourquoi ne pas lui conseiller de faire appel à Maisons Doméo pour la réalisation de son projet ?

Ainsi, vous bénéficiez de 500€ en chèques cadeaux (1), alors faites le savoir !

Devenez son parrain* et présentez-le nous ! *



Le parrain

Votre nom

Votre prénom

Votre adresse

.....

Votre téléphone

Votre email

Le filleul

Son nom

Son prénom

Son adresse

.....

Son téléphone

Son email

* La personne que vous nous présentez ne doit pas avoir été en contact avec Maisons Doméo avant la réception du formulaire par Maisons Doméo. Un contrat de construction de maison individuelle doit être signé entre la personne que vous nous présentez et Maisons Doméo afin de valider l'acte de parrainage. (1) à valoir dans les magasins indiqués sur les chèques. Les chèques sont cumulables : le nombre de parrainage est illimité. Ce formulaire peut nous être retourné par courrier ou en main propre à l'agence Doméo.